PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Déclaration de projet emportant compatibilité du PLUi n°1

Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

CENTRE Haut-Rhin Communauté de Communes

3.a Règlement graphique mis en compatibilité

3.a1 - Plan d'ensemble et localisation des OAP sectorielles

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU Intercommunal
Approuvée le 4 décembre 2023 par délibération du Conseil Communautaire
Le Président

ALSACE TERRITOIRE D'EXCELLENCE

ATELIER D'URBANISME D'ALSACE

SERUE INGENIERIE 2020

LIMITES

limites des zones du règlement

limites communales

OAP sectorielles

constructions isolées à des règles particulières

0 0.5 1 Kilomètres

1:11 000